

américain, offrant ainsi de meilleurs débouchés aux fabricants canadiens de pièces d'automobile. Les remises de droits seront éliminées progressivement.

Tant le Canada que les États-Unis reconnaissent les transformations profondes qu'a subi l'industrie nord-américaine depuis 1965. À la lumière de ces transformations, un comité sélect sera créé afin de présenter des recommandations sur une politique de l'automobile mutuellement profitable pour les années 90 et au-delà.

CONCLUSION

Au cours des 50 dernières années, les Canadiens se sont adaptés et ont prospéré à mesure que les barrières commerciales étaient abaissées progressivement dans notre pays et à l'étranger. Cette prospérité nous a permis de mettre en place un ensemble original d'institutions et de programmes canadiens ainsi que de développer une vigoureuse culture canadienne.

L'Accord canado-américain de libre-échange est la suite logique de ce processus — processus qui assurera notre capacité de poursuivre notre développement économique, social et culturel.

À la différence des chocs brutaux qui nous ont secoués dans un passé récent — des changements rapides des prix du pétrole à l'augmentation des taux d'intérêt — le changement envisagé par suite de cet Accord sera graduel et ordonné. Le gouvernement aidera néanmoins tout Canadien touché par l'Accord commercial à